

## Nouvelles de Guilers

Mairie: 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél.: 02 98 07 61 52

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h30. Samedi matin de

Service urbanisme : fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : ouverture les mardis de 14h à 18h, mercredis : 10h-12h et 14h-18h, vendredis 14h-18h et samedis de 10h-12h et 14h-17h. Fermée les lundis et jeudis.





## Agenda

Samedi 6 janvier

De 10h à 12h - Parking de L'Agora : « Opération Sapin Malin ».

<u>**leudi II janvier**</u>

De 16h30 à 20h - Place de la libération - Marché.



## Manège Place de la Libération !

Ouvert tous les jours jusqu' au 7 janvier 2018, de 10h à 12h et de 16h à 19h.

Gratuit (tickets à retirer chez les commerçants du centre bourg).

Attention : passibilité de fermeture du manège si vents violents.

#### Permanences

**Assistante sociale**: prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

**Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans Place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

**Puéricultrice :** permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

**ADMR Guilers-Bohars :** service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Epée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13h30 à 16h30.

#### Infirmières

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost: 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Bellec, Mme Cabon: 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec: 02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

#### Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers: 02 98 07 44 68 (17)

SAMU: 15 / Pompiers: 18 Eau du Ponant: 02 29 00 78 78 Guilers Taxi: 02 98 07 69 48 Taxi Petton: 06 17 36 47 39



www.mairie-guilers.fr

#### Courriel:

ville@mairie-guilers.fr nouvelles@mairie-guilers.fr Vendredi 5 janvier 2018 n° 2033

## Monsieur le Maire, Conseiller Départemental,

reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

#### PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 6 janvier, de 10h à 12h en mairie, Anne CARRO, Adjointe au Maire.

#### Etat civil

#### Décès:

POULIQUEN Thérèse- Kérionoc (90 ans).

### Médecin garde

Week-end du 6 janvier, faire le 15.

## Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12h à 14h.
Contactez le 32 37.



## La mairie vous informe

### Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à partir de leurs 16 ans révolus, dans le trimestre de leur anniversaire : soit en ligne sur le site du service public (www.service-public.fr), soit en mairie. Sont actuellement concernés les jeunes nés en JANVIER 2002 ainsi que les jeunes nés en décembre 2001 pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. Aucun duplicata ne sera délivrée. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Actuellement, il est encore possible de régulariser.

## Demande et renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, les demandes et renouvellements d'une Carte Nationale d'Identité doivent être effectués dans les mairies équipées du dispositif spécifique. A savoir pour l'arrondissement de BREST: Brest (centre Hôtel de ville, quartier de Bellevue, quartier des Quatre Moulins, quartier de Saint-Pierre, quartier de Saint-Marc, quartier de Lambézellec, quartier de l'Europe), Guipavas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas et Saint-Renan.

Vous pouvez effectuer une pré-demande en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https://predemande-cni.ants.gouv.fr/ Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué. Pensez à le noter ou l'imprimer pour votre déplacement en mairie équipée de bornes biométriques.

## Simplification des démarches administratives Pré-demande de passeport

**Depuis le 1**<sup>er</sup> juillet 2016, un télé-service dit de « pré-demande de passeport » est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Ce télé-service concerne uniquement la récupération de manière dématérialisée des informations recueillies au moyen du Cerfa n° 12100\*02 de demande de passeport.

Attention, la pré-demande ne dispense pas l'usager de se présenter dans une mairie équipée pour déposer sa demande accompagnée de la photo et de toutes pièces justificatives.

Cette démarche permet de préparer en amont sa demande en la préenregistrant en ligne sur le site :

https:/ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire.

## Permis de conduire et certificat d'immatriculation

Vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en préfecture et sous-préfecture:

#### Pour le permis de conduire :

Des démarches peuvent être désormais réalisées sur Internet (inscription au permis de conduire, demande de titre en cas de vol ou perte, détérioration, expiration, changement d'état civil, réussite du permis de conduire, validation de titre ou diplôme professionnel, conversion de brevet militaire).

Tous les éléments de la demande sont transmis de manière dématérialisée. Auparavant vous devez créer un compte sur le site de l'ANTS afin d'obtenir vos identifiants, et suivre le temps réel de la fabrication de votre permis sur permis de conduire.ants.gouv.fr.

#### Pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) :

La dématérialisation est possible pour changement d'adresse et duplicata de perte ou de vol, ou détérioration. Ces démarches sont accessibles à partir de www.demarches.interieur.gouv.fr.

L'envoi des dossiers est toujours possible par voie postale à la préfecture du Finistère jusqu'au 31 octobre 2017.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, l'accueil de la sous-préfecture de Brest est fermé au public les lundis et vendredis matin. Pour les permis de conduire, les visites en commission médicale et les certificats d'immatriculation, l'accueil reste ouvert exclusivement les mardis, mercredis et jeudis matin de 8h30 à 11h30.

## La mairie vous informe (suite)

#### Recueil des actes administratifs de Guilers

Le recueil des actes administratifs de Guilers portant sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2017 est mis à disposition à l'accueil de la mairie.

#### Dératisation

Prochain passage du dératiseur le **vendredi 26 janvier 2018,** <u>l'après-midi</u>. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02.98.07.61.52. (Code 5).



#### Coupures électriques

Mardi 16 janvier 2018, entre 8h et 12h30: Kerebars Izella, N1 Coat Ty Bescond, lamballez, N1 treveoc bras, n1 lieu dit Kerebars, 550, 630 rue des tumulus, Kerebars izella, lieu dit an oalejou, 580 rue du tumulus, N1 moulin de la tour, chemin de la ligne, N1 coat ty ar bescond, 50, 60 pen ar traon, lieu dit la tour, N2, N1 lieu dit mesnoalet, mesnoalet, 85, 450 kerebars, an oalejou.

Mercredi 17 janvier 2018, entre 8h et 14h: Lieu dit Kerebars Izella, N1 Coat Ty Bescond, Lambalez, 9 rue Lucie Randoin, N1 Treveoc Bras, N1 lieu dit Kerebars, 550, 630 rue des tumulus, Kerebars Izella, 25, 125, 365, 375, 445, 50, 70, 80, 140 route de la Tour, Lieu dit An Oalejou, 580 rue du Tumulus, N1 Moulin de la Tour, Chemin de la Ligne, N1 Coat Ty Ar Bescond, 50, 60 Pen Ar Traon, Lieu dit la Tour, N2, N1 Lieu dit Mesnoalet, 450 Kerebars, An Oalejou.

**Mercredi 17 janvier 2018,** *entre 13h30 et 17h :* Kerbars Izella, 550, 580, 630 rue des Tumulus, Chemin de la Ligne, 450 kerebars, N1 Lieu dit Kerebars.

### Rappel des règles sur le bruit

Arrêté préfectoral « bruit de voisinage » du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- ♦ Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
- ♦ Les samedis de 9h à 19h.
- ♦ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les occupants de locaux d'habitation doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits provenant d'appareils diffusant de la musique, d'appareils ménagers, instrument de musique... ainsi que ceux résultant du port de chaussures à semelle dure ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

# Pics de pollution atmosphérique : soyez informés

Vous êtes sensibles à la pollution atmosphérique, vous souhaitez être informés à chaque pic de pollution ?

Inscrivez-vous sur www.airbreizh.asso.fr

## Opération Sapins Malins



Le samedi 6 janvier 2018 de 10h à 12h au centre socio-culturel de l'Agora, 79, rue Charles de Gaulle.

#### Gratuit et ouvert à tous.

Si vous ne pouvez pas venir broyer votre sapin à la date proposée, vous pouvez le déposer du 6 au 20 janvier, à L'Agora (une zone avec barrières est prévue à cet effet).

## Enfance / Jeunesse



### Menus de la cantine du 8 au 12 janvier

,	j			
	Lundi	Mardi		
I	Soupe aux moules Paupiette de porc Petit-pois / carottes (bio) Saint-Nectaire Pomme (bio)	Pain au levain (bio) Carotte et chou râpés Blanquette de poulet Riz au curcuma Flan au chocolat		
	Jeudi	Vendredi		

## Goûters du 8 au 12 janvier

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Crêpes	Fruit	Fromage blanc sucré	Pain beurre
Confiture de cerises	Granola au lait	Gâteau céréales	Compote
Jus de pommes	Sirop citron	Jus de raisins	Lait

#### Espace jeunes

Le nouveau programme de l'espace jeunes, pour la période de janvier et février, est disponible à l'accueil de la mairie, sur le site internet www.mairie-guilers.fr, et au local à L'Agora.

## **CCAS**

## Repas Saint Albert

Reprise des repas Saint Albert le mardi 9 janvier.

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie avant le lundi 16h.

Tarif repas:  $5,70 \in \mathcal{E}$ ; vin  $0,75 \in \mathcal{E}$ ; jus de fruit  $0,45 \in \mathcal{E}$ .

Il est demandé aux participants inscrits, de prévenir l'accueil de la mairie dans la mesure du possible en cas d'empêchement de dernière minute.

Les conducteurs bénévoles peuvent vous véhiculer à la maison Saint-Albert, avec le Minibus pour Î € (aller-retour).

## Urbanisme



#### Demandes de permis de construire :

- ⇒ PELLE Frédéric et Laure, 35, rue Louis Tréguer, maison
- ⇒ QUEMENEUR Steven et Gwenaëlle, 90, rue Donatello, extension maison d'habitation.
- ⇒ BODENES Michel et Sandrine, 85, rue Eric Tabarly, maison d'habitation.
- PIERREVAL INGENIERIE, 75, rue Charles de Gaulle, collectif de 34 logements.
- ⇒ LAMOTTE CONSTRUCTEUR 29, 35 37 rue Charles de Gaulle, immeuble collectif.
- DUVAL Ludovic, lot n° 21 lotissement « Le Domaine Valentin », maison individuelle.
- LE MAUGUEN Christopher / RODRIGUEZ Marina, lot n° 22 Lotissement « Les Résidences de Kermengleuz », maison individuelle.

## Urbanisme (suite)

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de modification du plan local d'urbanisme de Brest métropole

Le public est informé que le président de Brest métropole a ordonné, par arrêté du 12 décembre 2017, l'ouverture d'une enquête publique du 8 au 24 janvier 2018 sur le projet de modification du plan local d'urbanisme.

Le projet de modification du PLU est destiné à prendre en compte les réflexions, études et projets en cours sur le territoire de la métropole (ouverture de zones à l'urbanisation, ajustements de zonages, définition d'orientations d'aménagement et de programmation, suppression d'emplacements réservés) et à procéder à des ajustements tenant compte du retour d'expérience de sa mise en œuvre.

Le projet de modification a été dispensé d'évaluation environnementale

par décision de la MRAe de Bretagne le 24 novembre 2017. Le projet de modification du PLU pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête. Il sera ensuite soumis pour approbation au Conseil de la métropole.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et émettre ses observations sur les registres ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels de réception du public : à l'hôtel de métropole, siège de l'enquête : 24, rue Coat-ar-Guéven à Brest, dans les mairies de quartier de Brest : Bellevue, Saint Marc, Europe, Lambézellec, Quatre-Moulins, Saint-Pierre et Brest-centre, dans les mairies de Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Plougastel Daoulas, Plouzané et de Le Relecq-Kerhuon.

L'ensemble des pièces du dossier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet de Brest métropole (https://plu.brest.fr). Des postes informatiques, disposant d'un accès internet permettant de consulter le dossier, sont à la disposition du public à l'Hôtel de ville de Brest, dans les mairies de quartiers de Brest, ainsi qu'en mairie de Guipavas et de Plougastel-Daoulas aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le tribunal administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête composée comme suit : Mme Michelle TANGUY, présidente ; M. Michel STERVINOU et Mme Sophie THOMAS, membres titulaires,

La commission d'enquête recevra le public à l'Hôtel de métropole, 24 rue Coat ar Guéven à Brest, les jours suivants : lundi 8 janvier 2018, de 9h à 12h, samedi 20 janvier 2018 de 9h à 12h et mercredi 24 janvier **2018** de 14 h à 17 h.

Chacun pourra également transmettre ses observations à Mme la Présidente de la commission d'enquête: par voie postale à l'adresse suivante : Brest métropole, 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2. Ces contributions seront annexées au registre d'enquête déposé au siège de l'enquête, sur le registre dématérialisé ouvert à l'adresse suivante : https://plu.brest.fr, par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-plu@brest-metropole.fr. Ces contributions seront publiées dans le registre dématérialisé.

Après clôture de l'enquête, la commission d'enquête disposera d'un délai d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront mis à disposition du public pendant un an à l'Hôtel de métropole, dans les mairies des communes et les mairies de quartier de Brest précitées, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de Brest métropole (https://plu.brest.fr).

Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Brest métropole (direction des dynamiques urbaines / atelier d'études urbaines), 24 rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2, téléphone 02 98 33 51 99 ou par courriel à enquete-publique-plu@brestmetropole.fr.

## Vie Associative

## L'Agora

Informatique : Visa Internet Bretagne – Un nouveau parcours d'initiation débutera le **18 janvier**. 10 séances gratuites pour les adhérents, jusqu'en avril pour apprendre à utiliser un ordinateur, faire des recherches internet et communiquer par mail. Inscription à l'Agora. Il reste des places, pensez à vous inscrire!

Opération Sapin Malin le samedi 6 janvier de 10h à 12h sur le parking de L'Agora : venez broyer votre sapin!

<u>L'activité marche</u> de L'Agora reprendra le **lundi 8 janvier**.

Renseignements à L'Agora: 02 98 07 55 35.

## Vie associative (suite)

## L'Age Tendre

L'association organise une soirée LOTO BINGO, animée par Jessica de Brest (petit train), à l'Espace Pagnol, le samedi 20 janvier 2018 à

Nombreux lots: Cookeo 100 recettes; Playstation VR; Téléviseur, des bons d'achats (1 bon d achat de 400  $\epsilon$ ; 1 bon d achat de 300  $\epsilon$ ; 1 bon d achat de 200 €; 2 bons d achat de 150 €), le petit train et de nombreux autres lots.

Tarifs : 1 carte 3 €; 3 cartes : 8 €; 7 cartes 16 €; Bingo 1,50 €. Restauration rapide sur place.



#### Guilers Accueille

Mardi 9 janvier: patchwork, tricot, décor valise, bois (dessin).

Jeudi 11 janvier : galette des rois.

Lundi 15 janvier : réunion de bureau à 13h45 à la maison Saint-Albert.

> Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018!

#### Foyer de l'Amitié

Le goûter des rois aura lieu le lundi 22 janvier pour toutes les adhérentes, au foyer Saint-Albert. Paiement des cotisations ce jour là : 12 € par chèque.

#### Guilers Tai Chi Chuan

Les cours de TAI CHI CHUAN reprennent le lundi 8 et le mardi 9 janvier 2018.

Le bureau souhaite à tous ses adhérents et adhérentes de joyeuses fêtes de fin d'année!

#### Partage

L'assemblée générale de l'association aura lieu à la salle Manon des Sources, Espace Pagnol, le 12 janvier 2018, à 20h30.

## **Sports**

#### Iroise Athlétisme



Le Comité Directeur du Club d'Athlétisme Guilérien souhaite une très belle année 2018 à tous les jeunes et moins jeunes du Club, ainsi qu'à leurs familles, proches et amis.

Une belle saison sportive, avec du plaisir, des résultats et beaucoup de joie à pratiquer l'activité athlétisme, jogging ou marche nordique!

Samedi 6 janvier : meeting Sprint en salle au Petit Kerzu à Brest.

Dimanche 7 janvier : meeting de lancers longs au Petit Kerzu.

Dimanche 14 janvier : Championnat du Finistère de cross à Morlaix des Poussins aux Vétérans. Il faut donner pour mercredi 10 janvier aux Entraîneurs le nom des participants de chaque catégorie, ainsi que celles et ceux qui prendront le car.

Contact: guilersathle@gmail.com - 06 82 62 05 85

## Vie Paroissiale

Samedi 6 ianvier : messe à St Pierre et à Recouvrance à 17h30, à Locmaria à 18h.

Dimanche 7 janvier (Fête de l'Épiphanie) : messe à Plouzané, Kerbonne et le Landais à 10h30.

Samedi 13 janvier : messe à St Pierre et à Recouvrance à 17h30, à Guilers à 18h.

Dimanche 14 janvier : messe à Plouzané, Locmaria, Kerbonne et le Landais à 10h30.

## Vie Commerciale

#### Rémouleur

Un rémouleur affûteur, Monsieur BARREAU, sera présent sur la place de la Libération deux mercredis par mois (de 14h à 17h30) à compter du mercredi 27 décembre. Il dispose d'un fourgon entièrement équipé à cet effet.

## Divers

#### Téléthon



Samedi 13 janvier 2018 à 21h00

DES SONNEURS LOCAUX PATRICK YOU INTERMEDES ASSURES PAR



salle Pagnoi sur plancher bois il rue de milizac

з euro étudiant Gratuit - 12 ans

### Bibliothèque des Hôpitaux de Brest

Les bénévoles de la bibliothèque de la maison de cure se réuniront le mercredi 10 janvier 2018, salle Léo Ferré pour la réunion du planning. Rdv à 14h15.

#### Perdus / Trouvés

Trouvé: 1 trousseau de clés. Perdus: une poule naine, 1 drone.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).